

Mgr Lalanne corrige ses propos

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Communication P](#), [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 6 avril 2016



Suite à la [polémique](#) évoquée plus haut, l'évêque de Pontoise a publié un communiqué rectificatif :

Il manque juste une once de regret à ce communiqué. L'affaire est en effet suffisamment sensible et ses propos ont heurté les Français, les catholiques, et surtout les victimes. Nos papes ont pourtant été clairs sur ce sujet :

Pape Jean-Paul II – 23 avril 2002 :

*« Il est juste que la société la considère comme un crime. Mais c'est aussi **un péché détestable** aux yeux de Dieu »*

Pape Benoît XVI – 16 février 2010 :

*«Les abus sexuels sur des enfants et des jeunes gens sont non seulement un **crime atroce**, mais aussi un **péché grave** qui offense Dieu et blesse la dignité de la personne humaine créée à son image»*

Pape François – 7 juillet 2014

*« ce crime, de ce **péché grave** (...) C'est plus que des actes condamnables. C'est comme un **culte sacrilège...Il n'y pas de place dans le ministère de l'Église pour ceux qui commettent de tels abus** »*